

RESPONSABILITÉ SOCIALE

A photograph of a middle-aged man with grey hair, wearing a light-colored work shirt, smiling and holding a small pink piglet in his hands. He is standing in a field of green crops. In the background, there is a large white industrial building with a blue roof and a tall blue metal structure. The text 'S'ENGAGER ENCORE PLUS LOIN' is overlaid in a white box.

**S'ENGAGER
ENCORE
PLUS LOIN**

Responsabilité sociale : s'engager encore plus loin

Les Éleveurs de porcs ont publié, en novembre 2017, leur second rapport de responsabilité sociale, s'inscrivant dans une volonté d'amélioration continue axée sur la transparence et la rigueur.

Ainsi, les Éleveurs se sont engagés à travailler sur de nouveaux objectifs et de nouvelles cibles, fixés pour la période de trois ans, soit du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020. Les pages qui suivent rendent compte de l'état d'avancement des objectifs à l'issue de la troisième, et dernière année, du cycle de mise en œuvre, soit du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Au fil du temps, les Éleveurs de porcs ont montré que la responsabilité sociale des organisations (RSO) faisait partie intégrante de leur ADN. Dans un souci d'optimisation des processus, les Éleveurs de porcs entendent renouveler leurs engagements, les objectifs et les cibles en matière de RSO sur la base de la planification stratégique de l'organisation qui sera définie pour les cinq prochaines années.



Axe 1

Gouvernance

ENGAGEMENT :

Assurer un leadership dans la prise en compte des enjeux influençant le développement de la filière porcine québécoise.

→ Objectif 1

Participer activement à la mise en œuvre du plan stratégique de la filière et veiller à répondre aux recommandations concernant la filière, formulées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) dans le cadre de l'évaluation périodique des interventions des Éleveurs dans la mise en marché du produit visé par le plan conjoint.

Cible : Contribuer au moins à 75 % des actions prioritaires réalisées par la filière.

Faits saillants : Les Éleveurs ont participé, au cours de la dernière année, à 13 des 17 actions jugées prioritaires du Plan stratégique 2015-2019 de la filière porcine, touchant notamment la mise à jour du plan de mesures d'urgence de la filière en cas de crise sanitaire, coordonné par l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP), l'utilisation judicieuse des antibiotiques et l'éventualité de se donner une vision commune en matière de responsabilité sociale. Les partenaires se sont concertés pour sensibiliser l'État québécois à l'importance de favoriser le renouvellement des infrastructures de production. Ils ont également collaboré à une étude sur le positionnement concurrentiel de la filière, visant à identifier des pistes de solutions.

Au global, à l'issue des trois années du cycle de mise en œuvre de la démarche RSO, les Éleveurs de porcs ont contribué à 16 des 17 actions prioritaires réalisées par la filière, soit 94 %. Ce résultat dépasse largement la cible établie à, au moins, 75 %.

→ Objectif 2

Mobiliser les parties prenantes internes et externes des Éleveurs (filière et hors filière) sur les thèmes de la responsabilité sociale.

Faits saillants : Les Éleveurs de porcs siègent au sein de plusieurs instances du secteur à l'échelle provinciale et fédérale, ce qui leur permet d'exercer leur leadership sur les différents thèmes de la RSO. Avec le soutien du *Programme de développement sectoriel* (PDS) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la filière a réalisé un projet sur l'éventualité d'une vision commune en matière de responsabilité sociale. Un balisage de la concurrence a permis d'exposer le potentiel - voire la nécessité - d'actions concertées. Le rapport, complété en février 2020, a reçu un très bon accueil des partenaires. Par ailleurs, la troisième édition du concours *Responsables par nature* a contribué à l'exposition de pratiques exemplaires en production porcine.

→ Objectif 3

Encourager l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance à la ferme.

Cible : Atteindre l'adoption par 65 % des éleveurs pour deux des trois pratiques ciblées (c.-à-d., plan stratégique à la ferme, plan de relève et formation continue).

Faits saillants :

Adoption de bonnes pratiques de gouvernance

Selon les résultats de la mise à jour du bilan socioéconomique* :

- On constate une stabilité, voire une légère variation à la baisse, du taux d'adoption par les éleveurs des trois pratiques ciblées de gouvernance à la ferme, soit la possession d'un plan stratégique à la ferme (56 % en 2020 par rapport à 59 % en 2016), la détention d'un plan de relève (59 % en 2020 par rapport à 59 % en 2016) et la réalisation d'une formation en continu (88 % en 2020 par rapport à 90 % en 2016) en 2020 par rapport à 2016.
- On constate que la cible établie à 65 % a été atteinte pour une seule des trois pratiques ciblées, soit la réalisation d'une formation en continu.
- Toutefois, cette cible a été atteinte si l'on considère le pourcentage d'éleveurs qui ont adopté au moins deux des trois pratiques ciblées (64 %).

*Le bilan socioéconomique de la production porcine québécoise a été mis à jour en février 2020. Ce sont 205 éleveurs qui ont rempli le questionnaire Web permettant de mesurer le taux d'adoption de bonnes pratiques pour certains indicateurs sélectionnés. La taille de cet échantillon est comparable à celle de 2016, comptant 197 éleveurs. Rappelons que cet exercice a été réalisé une première fois en 2012, puis mis à jour en 2016.

Bien que l'on constate une stagnation des résultats, en tenant compte de l'ensemble des actions réalisées au cours des trois dernières années en matière d'offre de formations et de diffusion d'informations, nous pouvons conclure que l'objectif visant à encourager l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance à la ferme a été atteint. Dans le cadre du renouvellement de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs, une analyse plus fine des résultats sera effectuée afin d'en comprendre les causes et de définir les actions pouvant être réalisées dans l'avenir.

Offre de formations

Des formations ont été offertes aux éleveurs, notamment, sur la qualité des porcs (mise à jeun, tatouage et propreté), sur l'implantation des programmes PorcBIEN-ÊTRE et PorcSALUBRITÉ et sur le Service de gestion du risque du marché (SGRM). Cette offre de formations a été publicisée, notamment, par le *Flash* des Éleveurs et les infolettres de chacun des groupes régionaux.

Publication d'articles

De nombreux articles, publiés dans le magazine *Porc Québec*, ont fait état de bonnes pratiques de gouvernance : *Bien-être animal et gestion environnementale vont de pair à la Ferme porcine LV* (juin 2019) ; *Ferme A.M. Laplante : une entreprise qui a su se développer* (juin 2019) ; *Genôme LKM, la gestion dans les gènes* (septembre 2019) ; *Les Fermes PM Archambault et les Élevages Archambault : une croissance qui se poursuit* (septembre 2019) ; *Ferme Benoit Richard, une entreprise au parcours bien balisé* (novembre 2019) ; *Protéger ses profits avec l'aide d'un conseiller* (novembre 2019) ; *Ferme branchée : une gestion proactive en temps réel* (mars 2020) ; *Ferme Luko Inc. : une entreprise en amélioration continue* (mars 2020). Des textes ont également été diffusés dans le *Flash* : *Projet d'implantation d'un bâtiment? Il faut se poser les bonnes questions* (avril 2019) ; *Peste porcine africaine : bâtir un mur de biosécurité* (juin 2019) ; *Séances d'information sur le plan de travail pour la qualité des porcs* (septembre 2019) ; *Spécial formation et recrutement* (novembre 2019).



→ Objectif 4

Stimuler la participation de la relève des éleveurs au sein des instances du secteur.

Cibles : Maintenir un taux de 25 à 30 % des sièges d'administrateurs régionaux occupés par des éleveurs de 40 ans et moins; chaque conseil d'administration régional doit réserver au moins un siège d'administrateur ou d'observateur à un éleveur de 40 ans et moins; maintenir au sein des instances régionales et provinciales un ratio de 10 % entre les nouveaux administrateurs (quel que soit leur âge) et les administrateurs d'expérience.

Faits saillants : À l'issue du second cycle de mise en œuvre de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs, les résultats obtenus quant aux cibles à atteindre sont les suivants :

- Le nombre de sièges dans les groupes régionaux, occupés par des éleveurs de 40 ans et moins, se situe légèrement en dessous du taux escompté, soit à 24 %.
- Tout comme les années précédentes, trois groupes régionaux sur huit réservent au moins un siège d'administrateur ou d'observateur à un éleveur de 40 ans et moins. Ce résultat est donc en deçà de la cible.
- Quant au ratio de nouveaux administrateurs (premier mandat, quel que soit leur âge), il est de 10 % et atteint donc la cible escomptée.

Dans le cadre du renouvellement de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs, une analyse de ces résultats sera réalisée afin de mieux comprendre les causes et définir le type d'actions pouvant être entrepris.

→ Objectif 5

Maximiser les communications réciproques entre les éleveurs et leur organisation.

Cible : Mettre en œuvre une stratégie de communication numérique pour les éleveurs.

Faits saillants : Avec la stratégie de communication numérique adoptée en 2018, plusieurs éléments ont été mis en place au fil des ans. Pour la dernière année, on retrouve les mesures suivantes :

- La diffusion en direct sur Facebook, lors de l'assemblée générale annuelle (AGA), du discours d'ouverture et des présentations de la journée.
- La création du 1^{er} rapport annuel numérique.
- Le commencement de la modernisation du site accesporc.ca.

Par ailleurs, les groupes régionaux communiquent sur une base régulière avec les éleveurs, notamment par l'envoi de bulletins d'information numériques.

→ Objectif 6

Exercer un leadership au sein des différentes instances provinciales et nationales, traitant des enjeux liés au secteur porcin.

Faits saillants : Les Éleveurs s'impliquent au sein de différentes instances provinciales et nationales, traitant d'enjeux liés au secteur porcin, tels que la recherche et le développement, la santé animale, le bien-être animal, la compétitivité, l'agroenvironnement, etc.

Axe 2

Performance économique

ENGAGEMENT :

Être proactif dans la mise en œuvre de solutions visant à améliorer la rentabilité des entreprises.

→ Objectif 7

Accroître les capacités de gestion économique des éleveurs en matière de : coûts de production, gestion des risques du marché et budget d'entreprise.

Cibles : Atteindre un taux de 40 % des éleveurs utilisant les marchés à terme pour le porc (ex. : Service de gestion du risque du marché (SGRM)) ; augmenter de 20 % le nombre d'éleveurs inscrits et actifs au SGRM.

Faits saillants :

Utilisation des marchés à terme

Selon les résultats de la mise à jour du bilan socioéconomique 2020, on constate que 40 % des éleveurs mettant en marché des porcs ont recours aux marchés à terme dans un contexte de contrepartie. La cible est donc atteinte.

Utilisation du SGRM

Lors des deux précédentes redditions de comptes, les efforts réalisés en lien avec le déploiement du plan de développement du SGRM ont été soulignés. Ce plan a permis de remédier aux derniers irritants identifiés et d'améliorer la performance et la convivialité du SGRM. Par ailleurs, la très forte volatilité des marchés a engendré un engouement inédit au SGRM, démontrant la forte conscientisation des éleveurs à l'égard de la gestion des risques. En effet, l'embellie des prix des contrats à terme du printemps 2019 aura permis d'atteindre l'objectif avec un nombre record de participants pour la période 2018-2019. Ce résultat correspond à une augmentation de 23 % par rapport à la valeur de référence de 2016.

Bien que la participation pour la période 2019-2020 puisse sembler décevante, soit une augmentation de 7 % par rapport à la valeur de référence de 2016, cela s'explique notamment par le fait que l'affluence record du printemps 2019 a été séparée entre les deux périodes étudiées. Plus précisément, si l'on inclut le mois de mars 2019 à cette période, on observe une augmentation de 39 % par rapport à la valeur de référence de 2016.



Cela démontre hors de tout doute que lorsque les prix des contrats sont intéressants, les producteurs répondent présents.

Finalement, la mise à jour du système informatique permettant d'offrir l'outil aux naisseurs est en cours, tout comme l'assouplissement de certains paramètres visant à favoriser la participation des éleveurs.

Suivi du coût de production et budgets

Selon les résultats de la mise à jour du bilan socioéconomique, on constate :

- Une grande majorité d'éleveurs (90 %) réalisant un suivi de leur coût de production sur une base annuelle, bisannuelle ou en continu (mensuel, par lot, par bande) en 2020. En 2016, l'indicateur était légèrement différent, alors qu'il affichait que 86 % des éleveurs connaissaient les coûts de production de leurs activités.
- Une baisse du pourcentage d'éleveurs réalisant un budget annuel d'entreprise en 2020 (48 %) comparativement à 2016 (60 %).
- Une stabilité, voire une légère baisse du pourcentage d'éleveurs réalisant un suivi budgétaire à mi-année en 2020 (30 %) comparativement à 2016 (33 %).

Dans le cadre du renouvellement de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs, une analyse de ces résultats pourra être réalisée afin d'en identifier les causes et convenir d'actions pouvant être accomplies.

Diffusion d'informations

L'étude du coût de production 2018 des Éleveurs de porcs a fait l'objet d'une présentation aux producteurs lors de l'assemblée semi-annuelle 2019. Un rapport et une fiche synthèse sont disponibles sur le site accesporcqc.ca. Les résultats de cette étude ont également été vulgarisés dans un article publié dans le magazine *Porc Québec* (mars 2020). De plus, les Éleveurs de porcs collaborent avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) à la mise à jour des budgets porcins. Le budget naisseur-finisserieur a été publié en mars 2020. Les autres budgets seront normalement publiés d'ici l'automne 2020.

Par ailleurs, le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides a organisé, le 9 avril 2019, en collaboration avec le Club Sup-Porc, une rencontre d'information pour présenter une analyse de groupes des performances technico-économiques des exploitations porcines de la région.

→ Objectif 8

Analyser les risques de la filière porcine québécoise afin d'en améliorer le positionnement concurrentiel.

Faits saillants : Des conférenciers internationaux (France, Royaume-Uni, États-Unis) lors de l'Assemblée semi-annuelle des Éleveurs en novembre 2019 ont permis d'optimiser notre compréhension d'un environnement d'affaires complexe et changeant, marqué par l'épidémie de peste porcine africaine en Asie. Les faits saillants de chacune des conférences ont été rapportés dans le magazine *Porc Québec* (novembre 2019). Les Éleveurs ont aussi contribué à une étude commandée par le MAPAQ visant à dresser la matrice des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la filière porcine québécoise.

→ Objectif 9

Assurer un leadership avec les partenaires de la filière dans la mise en œuvre des recommandations issues du forum sur la recherche en priorisant les besoins et en coordonnant les efforts du secteur.

Faits saillants : Le comité recherche, développement et transfert des connaissances (RDT) a poursuivi ses travaux en tenant cinq rencontres au cours de la dernière année dans le but de mettre en œuvre les recommandations qui ont découlé du forum sur la recherche de septembre 2017. Ainsi, le comité RDT a fait une consultation exhaustive auprès de plus de 80 intervenants de la filière pour identifier les priorités de recherche et de développement du secteur porcin. Le Guide sur les priorités de recherche dans le secteur porcin – horizon 2024, disponible sur le site Web du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), présente ces priorités de recherche. Le conseil d'administration du CDPQ a salué la qualité du travail effectué, qui traduit une forte cohésion en matière de recherche et développement au sein de la filière porcine québécoise.

→ Objectif 10

Favoriser, au sein de la filière et auprès des éleveurs, le transfert des résultats issus des activités de recherche et de développement.

Faits saillants : Le transfert des résultats issus de la recherche et du développement se fait, notamment, par le Swine Innovation Porc qui consacre annuellement un montant de 400 000 \$, montant auquel les Éleveurs de porcs contribuent. Le transfert des résultats prend la forme de publications, de bancs d'essai et de conférences. De plus, le transfert des résultats de recherche se fait également par la publication de plusieurs articles dans le magazine *Porc Québec* : *Évaluation du gaspillage d'eau et étude du comportement d'abreuvement des truies gestantes en groupe* (juin 2019) ; *Essais d'aménagements de distributeurs automatiques de concentrés (DAC) autobloquants pour la gestation de truies en groupe* (novembre 2019) ; *Huiles essentielles : des molécules prometteuses pour contrer les infections respiratoires porcines* (mars 2020).

→ Objectif 11

Assurer le maintien et optimiser le financement à la recherche.

Faits saillants : Pour l'année 2019, les Éleveurs de porcs du Québec ont investi 396 000 dollars pour la recherche et le développement. Ces investissements amènent d'importantes retombées, car, grâce à l'effet levier, près de 5,12 millions de dollars ont été investis dans plusieurs projets par différents acteurs du secteur porcin et des gouvernements. On constate une baisse du montant investi comparativement à 2018 et 2017. Cette diminution s'explique notamment par le fait que le cadre de financement de projets du MAPAQ d'une durée de cinq ans a débuté le 1^{er} avril 2018. Par conséquent, le nombre de projets actuellement en cours est moindre par rapport à la dernière année du cadre précédent. Toutefois, l'effet levier des sommes investies demeure important.

→ Objectif 12

Accroître la notoriété de la marque *Le porc du Québec*.

Cibles : Augmenter d'au moins 7 % le niveau de reconnaissance de la marque *Le porc du Québec* par les consommateurs québécois; créer deux nouveaux partenariats avec un distributeur ou une chaîne d'alimentation.

Faits saillants :

Nouveaux partenariats

La mise en valeur de la marque *Le porc du Québec* s'est faite grâce à de nombreux partenariats avec les chaînes d'alimentation IGA, Metro et Provigo et le distributeur Service alimentaire Gordon. Un nouveau partenariat incluant une promotion d'envergure a eu lieu avec Marché Richelieu. Une entente a aussi été créée avec ROUGE VIANDE, un distributeur alimentaire. Pour ce qui est des boucheries, 70 magasins, soit cinq de plus que l'an dernier, ont reçu du matériel pour mettre *Le porc du Québec* en valeur.

Au terme des trois dernières années, ce sont trois nouveaux partenariats qui ont été établis avec un distributeur ou une chaîne d'alimentation, soit le distributeur Service alimentaire Gordon, Marché Richelieu et ROUGE VIANDE, sans oublier 70 boucheries indépendantes. La cible a donc été dépassée.

Reconnaissance de la marque *Le porc du Québec*

La présence du logo *Le porc du Québec* a aussi été remarquée dans les circulaires des chaînes d'alimentation avec 258 mentions, une hausse remarquable de 72 % par rapport à l'an dernier. L'annonce d'IGA d'offrir du porc 100 % Québec a contribué à cette hausse de parutions dans les circulaires.

En 2019, la notoriété du logo *Le porc du Québec* est de 63 %, soit une baisse de quatre points par rapport à la valeur de référence de 2016, mais celui des Éleveurs est en hausse de 24 points avec la note de 78 %. Il y a une compréhension jumelée des deux logos.

→ Objectif 13

Faire connaître aux consommateurs le secteur et les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.

Cible : Atteindre une perception globale favorable de plus de 80 % des consommateurs québécois à l'égard des pratiques d'élevage des éleveurs porcins pour fournir une viande de qualité.

Faits saillants : La campagne estivale 2019 des Éleveurs de porcs du Québec a utilisé le mot *bienfait* comme axe de création. Pour ce faire, la notion de bienfait était mise de l'avant en jouant sur le double sens de « bien faire ». Cette initiative mettait en valeur les nombreux bienfaits nutritifs pour le consommateur et positionnait *Le porc du Québec* comme un produit « bien fait ». Pour cette campagne, les deux vidéos utilisées sur le Web en 2018 avec la productrice de porcs Kim Loranger et Carl Robitaille qui travaille à l'exportation du Porc Nagano ont été retravaillées pour les ajuster au thème « bien fait et plein de bienfaits ». Les vidéos ont ensuite été diffusées sur les grands réseaux de télévision. Durant la période estivale, l'affichage numérique sous forme de super panneaux était à l'honneur dans les grandes régions de Montréal et de Québec. Cette offensive a mis en valeur la marque *Le porc du Québec*. La campagne estivale a contribué à maintenir une perception globale favorable de 81 % des consommateurs québécois à l'égard des pratiques des éleveurs porcins. Ce résultat correspond à la moyenne de six indicateurs. La cible a donc été atteinte.

Axe 3

Bien-être animal, santé animale et salubrité

ENGAGEMENT :

Accompagner la mise en œuvre des meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal, de santé animale et de salubrité.

→ Objectif 14

Augmenter le nombre de truies gestantes logées en conformité avec les nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs*.

Faits saillants : Deux articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec* abordant l'évaluation du gaspillage d'eau et l'étude du comportement d'abreuvement des truies gestantes en groupe (juin 2019) et les essais d'aménagement de DAC autobloquants pour la gestion des truies en groupe (novembre 2019).

La proportion de truies gestantes logées en groupe est estimée à 28 % pour 2019. Au cours des trois dernières années, l'augmentation du nombre de truies gestantes logées en groupe est estimée à plus de 6 %. Les demandes déposées dans le cadre du Plan de soutien aux investissements en agriculture du MAPAQ, concernant des projets de rénovation, contribueront à renforcer l'atteinte de l'objectif.

→ Objectif 15

Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des exigences du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs* en matière de bien-être animal.

Faits saillants : Le programme PorcBIEN-ÊTRE (PBE), qui reflète les exigences du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs* en matière de bien-être animal a été lancé en 2019 avec le programme PorcSALUBRITÉ (PS).

- En février 2019, tous les valideurs ont été formés pour ces programmes.
- Depuis juin 2019, des formations PS-PBE ont été données pour les gestionnaires de site et les intervenants. Plus de 1 550 personnes ont été formées aux nouvelles exigences des programmes.

*Les nouvelles exigences concernent les rénovations et les nouvelles constructions depuis 2014. Selon l'actuelle version du Code de pratiques, elles s'appliqueront à toutes les installations dès 2024. À noter toutefois que l'examen quinquennal du Code a été entamé en 2019. La principale demande du Conseil canadien du porc a été le report de la date butoir, de 2024 à 2029, pour la transition vers le logement des truies en groupes.

- Près de 150 sites de production sont maintenant certifiés PS-PBE. Ces sites respectent donc le Code de pratiques.
- D'ici la fin de l'année 2022, environ 2 200 sites seront certifiés PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE.

Pour ce qui est de l'euthanasie, deux formations sur l'utilisation d'un pistolet percuteur ont été organisées par l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) en 2019 et ont réuni 28 personnes, s'ajoutant aux 280 personnes formées entre mai 2016 et mars 2019. Un article sur les mesures à mettre en place lors de canicules pour assurer le bien-être animal a également été publié dans le magazine *Porc Québec* de juin 2019.

→ Objectif 16

Mieux documenter l'utilisation des antibiotiques à la ferme.

Cible : Réaliser au moins 300 collectes de données sur l'utilisation des antibiotiques à la ferme.

Faits saillants : À l'été 2019, un sondage a été réalisé auprès des éleveurs et des vétérinaires afin de vérifier s'ils connaissaient la cible de réduction de l'utilisation des antibiotiques, fixée à 20 % par la filière entre 2016 et 2020, et s'ils croyaient réaliste de l'atteindre. Plus de 150 éleveurs et 15 vétérinaires ont répondu au sondage.

- En résumé, plus de 90 % des éleveurs sont préoccupés par l'antibiorésistance et sont en accord pour réduire leur utilisation d'antibiotiques.
- De plus, 92 % des éleveurs pensent poursuivre leurs efforts lorsque la cible de réduction de 20 % sera atteinte.
- Pour les vétérinaires, 100 % des répondants croient que la cible de réduction est réaliste, donc qu'elle sera atteinte. De plus, ils estiment qu'il est possible de poursuivre la réduction lorsque la cible sera atteinte et sont préoccupés par l'antibiorésistance.

Par ailleurs, on conclut que la cible liée à l'objectif 16 a été atteinte, car 320 collectes de données sur l'utilisation des antibiotiques à la ferme ont été réalisées. En effet, des collectes ont été réalisées sur plus de 110 fermes au Québec entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. À ces collectes, s'ajoutent les 210 sites ayant bénéficié d'une visite gratuite d'un vétérinaire, entre mai 2019 et mars 2020, dans le cadre de la campagne intitulée « Utilisation judicieuse des antibiotiques dans les élevages porcins » du *Programme intégré de santé animale du Québec* (PISAQ), administré par le MAPAQ (voir l'objectif 18 pour plus de détails). Ces visites ont permis de colliger des données par rapport à trois indicateurs de la quantité d'antibiotiques utilisés à la ferme, soit les antibiotiques de catégorie 1 ainsi que ceux utilisés dans l'eau et dans les moulées. En 2021, une enquête aura lieu sur près de 250 fermes pour documenter l'utilisation des antibiotiques en 2020 et pour déterminer si la cible de réduction de 20 % est atteinte.

→ Objectif 17

Assurer un leadership dans l'élaboration d'un plan d'action pour l'usage judicieux des antibiotiques à la ferme en collaboration avec les partenaires de la filière réunis au sein de l'EQSP.

Faits saillants : En 2018, la filière s'est fixé comme cible de réduire l'usage des antibiotiques à la ferme de 20 % entre 2016 et 2020. Pour atteindre cette cible, un plan de mobilisation et de sensibilisation pour l'ensemble de la filière porcine québécoise a été élaboré et sa mise en œuvre est en cours. De nombreuses actions ont été réalisées en 2019 et 2020 dans le but d'atteindre la cible fixée par les Éleveurs, l'EQSP, et la Chaire de recherche en salubrité des viandes. Ce plan est financé par l'EQSP et le MAPAQ.

→ Objectif 18

Mobiliser les éleveurs vers une utilisation judicieuse des antibiotiques à la ferme.

Faits saillants :

Fiches techniques

Afin de sensibiliser les éleveurs et les intervenants, l'EQSP, avec l'aide d'un groupe d'intervenants, incluant des vétérinaires, et en collaboration avec la Chaire de recherche en salubrité des viandes et les Éleveurs de porcs, ont produit une série de fiches techniques, intitulées : *Réduire l'utilisation des antibiotiques*. Ces fiches présentent des exemples concrets de bonnes pratiques qui permettront de réduire l'utilisation d'antibiotiques, tout en pouvant réduire le coût de production. Elles ont été distribuées aux éleveurs avec le magazine *Porc Québec* en septembre 2019. Elles sont également disponibles sur l'extranet des Éleveurs de porcs au www.accesporcqc.ca (dans la rubrique « Antibiotiques » - « Boîte à outils » - « Fiches techniques »).

Visites à la ferme

De plus, comme mentionné à l'objectif 16, dans le but d'aider les éleveurs, le MAPAQ a lancé en mai 2019 une nouvelle campagne intitulée « Utilisation judicieuse des antibiotiques dans les élevages porcins » dans le cadre du PISAQ. Cette campagne permet aux éleveurs de bénéficier de visites gratuites afin de faire un bilan de l'utilisation des antibiotiques de même qu'une évaluation des pratiques à adopter ou à modifier pour améliorer la santé globale de l'élevage, et ainsi réduire l'usage des antibiotiques. Les Éleveurs ont participé à l'élaboration des questionnaires utilisés dans le cadre de ces visites ainsi qu'à la promotion de ces dernières. En date du 20 mars 2020, 210 sites ont bénéficié d'une visite gratuite.

Publication d'articles

Par ailleurs, de juin 2019 à mars 2020, cinq articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec* sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques et la réduction de ceux-ci.

→ Objectif 19

Accompagner les éleveurs et les transporteurs dans l'instauration de mesures de biosécurité rehaussées.

Cibles : Réaliser 600 audits de biosécurité à la ferme; réaliser 120 audits de biosécurité chez les transporteurs; réaliser 600 visites par des vétérinaires pour améliorer la santé et la biosécurité dans le cadre du programme PISAQ.

Faits saillants :

Audits de biosécurité à la ferme

Au sujet des audits de biosécurité à la ferme, au cours de la période visée par le second cycle de mise en œuvre de la démarche RSO (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020), la cible établie à 600 visites a, à toutes fins utiles, été atteinte avec 585 audits réalisés. En tenant compte des 136 audits réalisés avant le 1^{er} avril 2017, la cible a été dépassée. Pour la dernière année (1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020), 55 audits en biosécurité à la ferme ont été faits, ce qui porte le nombre total d'audits réalisés depuis le développement de cet outil à 721. Une analyse des audits réalisés a permis d'identifier les faiblesses et les efforts à déployer pour les corriger.

Audits de biosécurité chez les transporteurs

Pour les producteurs-transporteurs et les entreprises de transport, le nombre total d'audits réalisés depuis que l'outil est disponible est de 21 audits. Ces derniers ont été effectués entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2019. La cible de 120 audits n'a donc pas été atteinte. Dans le contexte où il n'y a presque plus de petits producteurs-transporteurs, car ils ne sont plus acceptés à l'abattoir et qu'il est difficile de mobiliser les transporteurs notamment pendant les heures ouvrables, la cible à atteindre pour un prochain exercice devra être revue en conséquence. Dans le cadre du Plan santé 2020-2025, des actions visant la biosécurité dans le transport ont notamment été priorisées.



Visites à la ferme

Pour ce qui est de l'offre de visites à la ferme sur la biosécurité dans le cadre du programme PISAQ, celle-ci a pris fin le 31 mars 2019. Au total, 545 visites ont été réalisées. Il s'agit d'un résultat jugé satisfaisant bien que la cible de 600 visites n'ait pas été atteinte, car il s'ajoute aux 721 audits déjà réalisés à la ferme. Enfin, pour l'année 2020, le Conseil canadien du porc a mis en place un comité consultatif pour travailler sur la révision de la norme de biosécurité nationale et le développement d'outils et de formations en biosécurité à la ferme.

→ Objectif 20

Accroître l'engagement des éleveurs à minimiser l'impact du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) au Québec.

Cibles : Atteindre un taux de 80 % des lieux inscrits à la veille sanitaire provinciale (VSP) qui ont un statut SRRP valide; avoir 12 groupes de contrôle SRRP actifs.

Faits saillants :

Veille sanitaire provinciale

Les Éleveurs de porcs continuent d'assurer un financement conséquent de cet enjeu important en termes de santé et de rentabilité des entreprises porcines.

- Plus de 97 % des lieux de production du Québec sont inscrits à la veille sanitaire provinciale (VSP).
- De ces lieux inscrits à la VSP, 89 % ont un statut SRRP valide, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'an dernier. Ce résultat dépasse la cible escomptée.

Groupes de contrôle

Les mesures de contrôle du SRRP au Québec sont orchestrées par 10 groupes de contrôle (GDC) dont plusieurs ont vu leur couverture territoriale s'élargir.

- Le taux de participation dans chacun des GDC est en hausse, avec un record de 97 %, détenu par le réseau santé Beauce.
- Au total, ce sont 2 077 lieux qui sont maintenant membres d'un GDC, ce qui représente 85 % de tous les lieux inscrits à la VSP.
- Il s'agit d'une augmentation de 285 par rapport à l'an dernier, ce qui confirme à nouveau le dépassement de la cible qui avait été fixée à 1 745 lieux inscrits à l'un des 10 groupes de contrôle à la fin 2020.

Comme nous l'avons indiqué l'an dernier, l'objectif consiste à augmenter le nombre de lieux inscrits au sein d'un groupe de contrôle, plutôt que d'augmenter le nombre de GDC.

Axe 4

Gestion de l'environnement

ENGAGEMENT :

Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

→ Objectif 21

Encourager les éleveurs à souscrire à des services-conseils en agroenvironnement au-delà de ceux prévus par la réglementation.

Faits saillants : Au cours de la première année du second cycle de mise en œuvre de la démarche RSO (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018), les Éleveurs ont réalisé des discussions exploratoires avec des intervenants associés aux réseaux des services-conseils pour identifier des actions qui pourraient être réalisées. Lors de la deuxième année (1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019), les Éleveurs ont fait connaître la nouvelle mouture du Programme services-conseils 2018-2023 par le biais d'un article publié dans le magazine *Porc Québec* (décembre 2018). Au cours de cette dernière année de second cycle de mise en œuvre (1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020), les actions réalisées ont concerné davantage les autres objectifs de l'axe de la Gestion de l'environnement.

Par ailleurs, selon les résultats de la mise à jour du bilan socioéconomique :

- On constate une stabilité, voire une légère augmentation, du pourcentage d'éleveurs utilisant les services d'un conseiller en agroenvironnement en 2020 (94 %) comparativement à 2016 (90 %).
- De plus, 44 % des répondants mentionnent utiliser ces services pour la réalisation d'un Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA).

Rappelons que le PAA est un outil qui permet de planifier, avec un conseiller en agroenvironnement, les interventions à réaliser au sein de l'entreprise agricole ayant un impact positif sur l'environnement et, dans bien des cas, sur la productivité de la ferme.

→ Objectif 22

Favoriser l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales à la ferme dans les domaines de la gestion du lisier, de la protection des sols et de la gestion judicieuse des pesticides.

Faits saillants : Au cours de la dernière année (1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020), les bonnes pratiques entourant la gestion du lisier, la protection des sols et la gestion judicieuse des pesticides ont été soulignées par la publication de reportages à la ferme dans le magazine *Porc Québec*.

Dans l'édition de mars 2019, le reportage à la Ferme porcine LV expose les bonnes pratiques agroenvironnementales adoptées par M. Luc Veilleux, grand lauréat du concours *Responsables par nature* 2019. L'éleveur souligne également l'importance d'avoir recours à des services-conseils pour faciliter sa prise de décisions. Il est question, notamment,

du nivellement des terres, de l'aménagement des bandes riveraines, de l'identification des puits, de même que du semis direct, du travail minimum du sol, des engrais verts et de la rotation des cultures. En matière d'utilisation judicieuse des pesticides, il procède au dépistage des mauvaises herbes et des insectes nuisibles et tient compte des avertissements phytosanitaires transmis par le MAPAQ. Par ailleurs, la Ferme porcine LV en est à ses débuts avec l'implantation d'un logiciel du suivi des champs, utilisant notamment des images satellites. Cela permettra une gestion des sols par GPS et une amélioration de la précision des apports d'engrais et d'amendements réalisés sur les terres en cultures. On fait mention aussi des avantages qui découlent de la mise en œuvre de ces pratiques, tels que la protection de la qualité de l'eau, l'amélioration de la santé des sols et des rendements.



Les bonnes pratiques en matière de conservation et de santé des sols sont également abordées dans le reportage aux Fermes PM Archambault inc. et Élevages Archambault inc. publié dans l'édition de septembre 2019. On souligne, notamment, la culture sur billons sans labour ainsi que l'épandage du lisier par irrigation qui contribuent à préserver la santé des sols et à diminuer les risques de lessivage des éléments fertilisants. Par ailleurs, la réalisation de deux sarclages permet de réduire l'emploi des herbicides.

Dans l'édition de novembre 2019, le reportage à la Ferme Benoit Richard, l'une des trois entreprises lauréates du concours *Responsables par nature* 2019, souligne notamment la rotation des cultures et l'ensemencement d'engrais verts. Les engrais verts favorisent la rétention de l'azote et du phosphore du lisier épandu après la récolte des légumes de transformation et permettent de limiter l'érosion en période hivernale.

→ Objectif 23

Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de la gestion et de la protection de l'eau.

Cible : Atteindre un taux de 85 % des éleveurs qui identifient leurs puits.

Faits saillants :

Campagne d'identification des puits

Les Éleveurs et leurs huit groupes régionaux ont poursuivi la mise en œuvre de la campagne d'identification des puits amorcée en mars 2018, incluant la vente de 565 pancartes d'identification des puits aux éleveurs à un tarif préférentiel. De ce nombre, 434 pancartes ont été achetées et installées par des éleveurs. La vente des pancartes se poursuivra jusqu'à épuisement des stocks.



AXE 4 : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Selon les résultats de la mise à jour du bilan socioéconomique :

- On constate une stabilité, voire une légère augmentation du pourcentage des éleveurs ayant identifié leurs puits en 2020 (81 %) comparativement à 2016 (77 %).
- Bien que la cible établie à 85 % ne soit pas tout à fait atteinte, on note une progression dans le sens souhaité qui découle du travail réalisé par les Éleveurs et leurs huit groupes régionaux.

Avec l'installation de 434 pancartes d'identification de puits, on peut conclure que l'objectif visant à accompagner les éleveurs dans l'amélioration de la protection de l'eau a été atteint. L'achat et l'installation des pancartes restantes viendront renforcer ce résultat.

Diffusion d'informations

Les résultats d'un projet réalisé par le CDPQ ont fait l'objet d'un article publié dans le magazine *Porc Québec* (juin 2019). Ce projet visait à évaluer le gaspillage d'eau associé à différents systèmes d'abreuvement utilisés pour les truies logées en groupe et à étudier leur comportement d'abreuvement afin d'optimiser la gestion de l'eau et l'aménagement des parcs.

Les bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau ont également été abordées dans un reportage à la ferme publié dans le magazine *Porc Québec* (septembre 2019). Il s'agit de la ferme de Mme Geneviève Ouellet, Genôme LKM, l'une des trois entreprises lauréates du concours *Responsables par nature* 2019. La propriétaire a pris soin d'identifier ses puits et procède à un nettoyage régulier des lignes d'eau. De plus, elle contrôle la consommation d'eau à l'aide de quatre compteurs. Cela permet de déceler rapidement un problème de consommation ou une fuite d'eau.

Projet sur la consommation d'eau

La demande d'appui financier au *Programme de développement sectoriel* du MAPAQ pour la réalisation d'un projet visant à favoriser une utilisation durable de l'eau pour améliorer le bilan environnemental de la production porcine québécoise a été acceptée en décembre 2019. Ce projet élaboré et réalisé par le CDPQ permettra de : mesurer la consommation d'eau à l'échelle des fermes porcines du Québec pour disposer de données de référence qui permettront aux éleveurs de se comparer ; déterminer les facteurs qui influencent la consommation d'eau et leur importance relative ; quantifier les gains financiers et environnementaux découlant du suivi de la consommation d'eau ; sensibiliser les éleveurs quant à l'importance de connaître leur consommation d'eau afin d'en réaliser une gestion optimale. Ce projet se déroulera sur deux ans, soit jusqu'en décembre 2021. Les Éleveurs de porcs appuient ce projet financièrement, à hauteur de 14 625 \$, pour l'achat de compteurs d'eau pour les entreprises participantes, et y collaborent notamment par l'implication du comité cohabitation et environnement.

→ Objectif 24

Favoriser l'adoption de bonnes pratiques à la ferme en matière de gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Faits saillants : Les Éleveurs ont continué à suivre le dossier du développement de la biométhanisation, notamment par l'entremise de l'Union des producteurs agricoles qui siège au comité pilote créé par la Coop Carbone. Les Éleveurs demeurent en appui à l'initiative de la Coop Carbone et de ses partenaires qui vise à implanter des réseaux régionaux coopératifs de biodigesteurs. Jusqu'à présent, l'appui des Éleveurs a permis de faciliter la prise de contact avec les entreprises porcines localisées à proximité du premier site. Les Éleveurs ont toutefois émis une préoccupation voulant que des mesures soient adoptées pour protéger la biosécurité des entreprises porcines qui seront éventuellement impliquées dans les prochains projets.



—> Objectif 25

Sensibiliser et favoriser la concertation des partenaires de la filière porcine québécoise en matière de connaissances et d'amélioration de la performance environnementale du secteur, en particulier sur le plan de la gestion des émissions de GES.

Faits saillants : Le projet visant à se donner une vision commune en matière de responsabilité sociale a reçu un très bon accueil de la part du comité de coordination de la filière porcine. Les Éleveurs, favorables à une stratégie concertée en cette matière, privilégient son inscription dans le plan stratégique de la filière, qui sera mis à jour au premier semestre de 2020.

—> Objectif 26

Assurer le maintien du financement de projets en appui à l'amélioration et à la mesure de la performance environnementale du secteur.

Faits saillants :

Mise à jour des bilans

Les Éleveurs ont mandaté une firme externe, au premier trimestre 2020, pour réaliser la mise à jour du bilan socioéconomique qui a permis de mesurer l'évolution du taux d'adoption de bonnes pratiques par les éleveurs de porcs québécois en matière de : gouvernance ; gestion de l'environnement ; bien-être animal, santé animale, salubrité ; performance économique ; mieux-être des travailleurs et relations avec les communautés. Les mises à jour des bilans eau et carbone seront réalisées lors du second trimestre 2020.



Appui de projets

Les Éleveurs contribuent financièrement à la réalisation de deux projets qui visent, notamment, à améliorer le bilan environnemental de la production porcine québécoise, particulièrement, en matière de quantité d'eau consommée à la ferme. Le premier projet, financé en majeure partie par le *Programme Innov'action* du MAPAQ et réalisé par l'IRDA en collaboration avec le CDPQ, concerne la qualité du lavage et la consommation d'eau qui en découle. La contribution monétaire des Éleveurs s'élève à 13 500 \$, par l'entremise de la corporation de recherche Porcima, pour une période de trois ans, à laquelle s'ajoute un appui en ressources d'une valeur de 6 510 \$.

Le deuxième projet, réalisé par le CDPQ et financé majoritairement par le *Programme de développement sectoriel* du MAPAQ (voir l'objectif 23), vise notamment à mesurer la consommation d'eau à l'échelle des fermes porcines du Québec et à déterminer les facteurs qui influencent celle-ci. L'appui financier des Éleveurs s'élève à 14 625 \$, pour une période de deux ans, à laquelle s'ajoute une contribution en ressources d'une valeur de 6 145 \$.

En outre, les Éleveurs appuient financièrement pour une somme de 2 500 \$, par l'entremise de la corporation de recherche Porcima, un projet réalisé par le CDPQ visant à évaluer l'efficacité de l'aérogéothermie pour filtrer l'air entrant dans les bâtiments porcins dans une optique de biosécurité et de conditionnement de l'air. Le conditionnement de l'air permettra de générer des économies de chauffage en hiver. Par conséquent, la quantité de propane consommée diminuera, ce qui entraînera une baisse des émissions de gaz à effet de serre. De plus, l'amélioration des performances du troupeau générera une amélioration du bilan environnemental.

Axe 5

Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté

ENGAGEMENTS :

- Contribuer à l'attrait du secteur pour assurer la relève de la main-d'œuvre (éleveurs, travailleurs et professionnels).
- Favoriser l'acceptabilité sociale du secteur.
- Jouer un rôle actif dans le développement régional et le bien-être de la communauté.

→ Objectif 27

Accroître la notoriété du secteur porcin auprès de la relève (sur les fermes et au sein du réseau de professionnels).

Faits saillants :

Remise de bourses

Les Éleveurs ont poursuivi leur engagement en remettant une bourse d'excellence au 1^{er} cycle d'une valeur de 1 000 \$ à l'étudiant s'étant le plus distingué dans le cours de gestion technico-économique de l'entreprise porcine de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Les Éleveurs ont encore octroyé une bourse de 2 000 \$ à un étudiant au baccalauréat en agroéconomie s'étant distingué dans le cadre de son stage réalisé dans le secteur de la production porcine. Les Éleveurs ont à nouveau procédé à la remise de deux bourses de 500 \$ pour des étudiants inscrits en Technologie des productions animales et en Gestion et technologies d'entreprise agricole à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe et à celui de La Pocatière.

Par ailleurs, les Éleveurs de porcs de la Beauce ont remis, encore une fois en 2019, une bourse de 500 \$, dans le cadre de la Fondation Audrey-Lehoux, à un étudiant finissant spécialisé en production porcine de l'Université Laval. Celui-ci prend la relève d'une ferme diversifiée (porc, lait, volaille et bovin) et a un projet de développement en production porcine. Les Éleveurs de porcs des Deux Rives ont également remis une bourse de 500 \$, dans le cadre de la Fondation Audrey-Lehoux, à un étudiant finissant en Gestion et technologies d'entreprise agricole au Collège Macdonald. Celui-ci est un éleveur de porcs de la relève et nouvel observateur des Éleveurs de porcs des Deux Rives. Pour sa part, le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides a remis trois bourses d'une valeur de 450 \$ chacune à des étudiantes de l'Option agricole du Cégep de Joliette pour la qualité de leurs travaux réalisés sur la production porcine.

AXE 5 : MIEUX-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Rabais de cotisation à l'ASRA

Pour l'année d'assurance 2018, 28 entreprises de la relève se sont prévaluées du rabais à la cotisation au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) financé à 100 % par les adhérents éleveurs. Le rabais total versé à ces entreprises a atteint 308 482 \$. Les données pour l'année 2019 n'étaient pas encore disponibles au moment de la publication de la présente reddition de comptes.

Rencontre d'étudiants en production porcine

Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont rencontré, le 4 avril 2019, les étudiants inscrits au programme Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA) en production animale et plus précisément ceux réalisant le cours en production porcine. Au cours de cette rencontre, un éleveur et administrateur des Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec a témoigné de quelques expériences concrètes vécues sur sa ferme. Il a également expliqué l'impact sur son entreprise d'un certain nombre d'éléments, tels que la mise en marché collective, le plan conjoint, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et l'évolution du nombre de fermes.

—> Objectif 28

Encourager les éleveurs dans l'amélioration et la formalisation des conditions de travail offertes à leurs employés.

Cible : Atteindre un taux de 35 % des entreprises qui formalisent par écrit les conditions de travail des employés.

Faits saillants :

Formalisation des conditions de travail

Selon les résultats de la mise à jour du bilan socioéconomique :

- On constate une hausse du pourcentage des éleveurs ayant des employés qui formalisent le contrat de travail par un document écrit et remis aux travailleurs en 2020 (39 %) par rapport à 2016 (26 %).
- La cible (35 %) a donc été atteinte et même légèrement dépassée.

Activité d'accueil et manuel de l'employé

Selon les résultats de la mise à jour du bilan socioéconomique :

- On constate une légère baisse du pourcentage des éleveurs qui organisent une activité d'accueil ou de formation initiale à l'embauche de nouveaux employés en 2020 (57 %) comparativement à 2016 (64 %).
- Par ailleurs, on note une stabilité en ce qui a trait au pourcentage des éleveurs qui disposent d'un manuel de l'employé remis à chaque travailleur en 2020 (25 %) comparativement à 2016 (24 %).

Publication d'articles

Des articles publiés dans le magazine *Porc Québec* ont souligné l'importance d'encadrer les ressources humaines. C'est le cas des articles suivants : *Vivre un an avec ses travailleurs étrangers temporaires* (juin 2019) ; *L'évaluation de rendement pour consolider son lien avec chaque employé* (septembre 2019) ; *Les heures supplémentaires et le secteur agricole : savoir gérer les exceptions!* (novembre 2019) ; *Les ressources humaines, plus importantes que jamais* (mars 2020). Le *Flash* a aussi servi à diffuser des textes dans le cadre du numéro *Spécial formation et recrutement* (novembre 2019).

Activités destinées aux éleveurs

Les Éleveurs de porcs de la Mauricie ont organisé, en collaboration avec les ressources du Centre d'emploi agricole (CEA) de la région, deux 5 à 7 sous le thème des travailleurs étrangers (3 avril 2019) et de la gestion des ressources humaines (21 novembre 2019). Ces activités ont permis aux éleveurs d'obtenir de l'information à propos du processus d'embauche des travailleurs étrangers temporaires et des conseils pour favoriser la rétention et la motivation de leurs employés de même que pour entretenir une bonne relation employeur-employé.

→ Objectif 29

Stimuler l'adoption de bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail à la ferme.

Faits saillants :

Comité de travail et élaboration de fiches

En 2018, les Éleveurs de porcs du Québec ont été le premier groupe spécialisé à mettre sur pied un comité de travail traitant de la santé et de la sécurité à la ferme. Ce comité composé de quatre membres, soit deux éleveurs, une personne-ressource du service santé et sécurité au travail de l'UPA et un conseiller-expert en prévention-inspection de la CNESST, a tenu cinq rencontres depuis sa création dont quatre en 2019.

Les travaux du comité ont conduit à la production de 11 fiches sur les bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail en production porcine. Ces fiches abordent les risques en matière de santé et sécurité au travail sous les angles suivants : l'importance de la santé et sécurité au travail et l'évaluation des risques ; le travail en espace clos (préfosse) ; le déplacement et les soins des animaux ; la protection de l'ouïe ; les exigences réglementaires ; les matières dangereuses ; la prévention des troubles musculosquelettiques ; l'environnement de travail (chute au travail) ; le lavage des bâtiments ; l'équilibre de vie (santé mentale).

Appui de projets

Les Éleveurs appuient également deux projets réalisés par l'Université de Montréal. Le premier projet de recherche vise à recenser les meilleures pratiques en matière de santé et sécurité au travail en production porcine. Le deuxième projet consiste à développer des outils de prévention en santé et sécurité *par et pour* des jeunes de la relève en production porcine.

Publication d'articles et envoi d'affiches

Un dossier complet sur le thème des interventions en espace clos (la préfosse), « Faites attention à vous autres ! », a été publié dans le magazine *Porc Québec* (juin 2019). Trois articles traitant de la santé et sécurité à la ferme ont été publiés, soit deux dans l'édition de septembre 2019, « Projet prévention agricole + : 215 fermes seront visitées » et « Les préventionnistes, de bons alliés en matière de sécurité à la ferme », et un dans l'édition de mars 2020, « La préfosse, un piège à éviter ». Par ailleurs, Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont procédé à l'envoi, le 3 décembre 2019, à chacun de leurs membres, d'une affiche autocollante visant l'obligation de respecter une procédure complète d'entrée en espace clos (préfosse).

→ Objectif 30

Favoriser la formation des éleveurs et des travailleurs à des notions techniques et de gestion.

Cible : Atteindre un taux de 60 % des entreprises qui offrent de la formation à leurs employés.

Faits saillants : Des formations ont été offertes aux éleveurs, notamment, sur la qualité des porcs (mise à jeun, tatouage et propreté), sur l'implantation des programmes PorcBIEN-ÊTRE et PorcSALUBRITÉ et sur le SGRM.

AXE 5 : MIEUX-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Par ailleurs, selon les résultats de la mise à jour du bilan socioéconomique :

- On constate une stabilité, voire une légère baisse du pourcentage des entreprises qui offrent de la formation à leurs employés en 2020 (49 %) comparativement à 2016 (53 %).
- Par conséquent, la cible établie à 60 % des entreprises offrant de la formation à leurs employés n'a pas été atteinte.

Dans le cadre du renouvellement de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs, une réflexion sera réalisée par rapport au résultat obtenu et aux éléments explicatifs. La pertinence du maintien de l'objectif sera également évaluée de même que les actions pouvant être réalisées.

→ Objectif 31

Favoriser le dialogue avec les communautés pour assurer une cohabitation harmonieuse.

Faits saillants :

Activités régionales

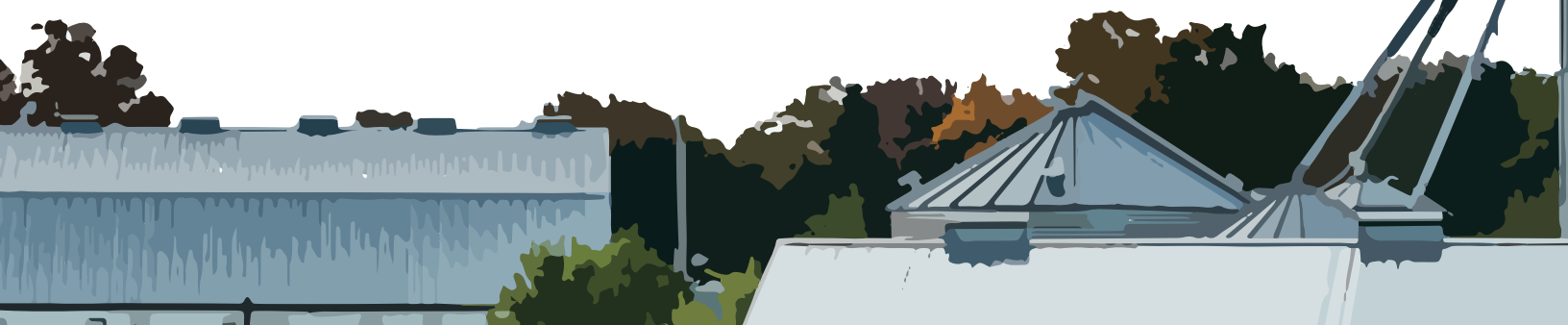
Encore cette année, une vingtaine d'activités régionales (ex. : Journée portes ouvertes de l'UPA, expos agricoles, etc.), de rencontres avec des élus municipaux et régionaux et d'autres acteurs impliqués dans le développement régional ont permis de faire connaître le secteur et les bonnes pratiques adoptées par les éleveurs.

Stratégie d'appui aux projets d'investissement

Devant le potentiel d'accroissement du nombre de projets en production porcine, les Éleveurs ont élaboré une stratégie d'appui aux projets d'investissement. Pour mieux identifier les enjeux de cohabitation rattachés à une construction ou à un agrandissement, des représentants de quatre firmes d'ingénieurs ont été rencontrés à l'été 2019. De plus, les Éleveurs ont rencontré en juin 2019 les aménagistes des Fédérations régionales de l'UPA pour exposer les réalités nouvelles en production porcine et s'informer des principaux obstacles reliés à la planification et à la réalisation de projets d'infrastructure.

Par ailleurs, les Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives, en collaboration avec la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, ont réalisé des rencontres avec les municipalités régionales de comté (MRC) de la région de Chaudière-Appalaches. La tenue de cinq rencontres a permis d'informer et de sensibiliser près d'une soixantaine d'élus des municipalités et des MRC et autres intervenants (ex. : aménagistes, urbanistes, inspecteurs en bâtiments, etc.) à l'importance d'adopter et d'appliquer une réglementation permettant l'adaptation des entreprises porcines (existantes et nouvelles) aux nouvelles réalités, notamment en matière de bien-être animal. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'appui aux projets d'investissement, les Éleveurs de porcs du Québec ont appuyé financièrement cette initiative pour un montant de 2 290 \$.

Pour sa part, le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides, en collaboration avec la Fédération de l'UPA, a accompagné deux éleveurs dans le cadre de leurs démarches avec l'une des MRC de la région, visant l'adaptation des règles pour permettre la réalisation de projets d'investissement et d'adaptation des bâtiments aux normes du bien-être animal.



→ Objectif 32

Encourager l'adoption des pratiques permettant d'atténuer les odeurs.

Faits saillants : Le bilan des connaissances acquises à ce jour quant aux mesures pouvant être prises pour réduire les odeurs a fait l'objet d'un article publié dans le magazine *Porc Québec* (mars 2020). Cet article a été rédigé par M. Stéphane Godbout (ing., agr., Ph. D), chercheur à l'IRDA, spécialisé notamment en gestion des odeurs.

Par ailleurs, les bonnes pratiques mises en œuvre en matière d'atténuation des odeurs et de cohabitation harmonieuse ont été soulignées dans le cadre de reportages à la ferme publiés dans le magazine *Porc Québec* : Ferme porcine LV appartenant à M. Luc Veilleux, grand lauréat du concours *Responsables par nature* 2019 (juin 2019) ; Les Fermes PM Archambault inc. et Les Élevages Archambault inc., propriétés de MM. Pierre-Luc et Maxime Archambault (septembre 2019) ; Ferme Benoit Richard appartenant à M. Benoit Richard et Mme Johanne Moreau figurant parmi les lauréats du concours *Responsables par nature* 2019 (novembre 2019) ; Ferme Luko Inc. propriété de M. Éric Cossette (mars 2020).

Les pratiques mentionnées concernent, notamment : l'incorporation des lisiers moins de 24 h après épandage en tenant compte des conditions atmosphériques ; le choix du moment d'épandage pour éviter d'épandre les fins de semaine ou lorsque le voisinage réalise des activités à l'extérieur ; la communication des moments d'épandage au voisinage ; la culture sur billons avec épandage du lisier par irrigation et son incorporation ; l'aménagement de haies brise-vent ; le choix d'un emplacement pour la construction de bâtiments qui est éloigné de la route et localisé près d'un boisé.

→ Objectif 33

Contribuer à accroître et pérenniser l'accès des populations défavorisées à une source de protéines de qualité et promouvoir les saines habitudes alimentaires.

Cible : Verser 20 000 \$ en 2017 puis 25 000 \$ par an, pendant cinq ans (jusqu'en 2022), au réseau des Banques alimentaires du Québec.

Faits saillants : Les Éleveurs de porcs du Québec et leurs huit groupes régionaux ont versé, au total, un montant de 26 975 \$ au réseau des Banques alimentaires du Québec dépassant ainsi leur engagement de 1 975 \$. « Le porc du Québec » a aussi commandité des organismes ayant pour mission de promouvoir la saine alimentation, ou de soulager la faim, pour un montant de 30 300 \$. Le Gala Dux, Vélo Québec, la Fondation OLO, le tournoi de golf de Provigo au profit de Moisson Montréal sont les principaux bénéficiaires. Les groupes régionaux ont, pour leur part, versé 11 571 \$ à divers organismes poursuivant la même mission.

